



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du Mercredi 30 Mars 2016**

Date de la convocation 22 Mars 2016	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes – Cabrières
<p><b><u>PRÉSENTS</u> :</b> M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN :</b> M.BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise  <b>BRIGNAC :</b> M.JURQUET Henri,  <b>CABRIERES :</b> M.MALLET Denis,  <b>CANET :</b> M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte  <b>CEYRAS :</b> Mme BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT :</b> M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, M. BARON Bernard, Mme PRULHIERE Yolande, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie,  <b>FONTES :</b> M.BRUN Olivier,  <b>LACOSTE :</b> M.VENTRE Philippe  <b>LIEURAN CABRIERES :</b> M.BLANQUER Alain,  <b>MOUREZE :</b> M.DIDELET Serge,  <b>NEBIAN :</b> M.BARDEAU Francis,  <b>OCTON :</b> M.COSTE Bernard,  <b>PAULHAN :</b> M.VALERO Claude, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, M.DUPONT Laurent,  <b>SALASC :</b> M.COSTES Jean,  <b>VILLENUEVTE :</b> M.VIDAL Eric.</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u> :</b></p> <p>M.FAVIER Marc à M.REVEL Claude,  Mme MARTINEZ ROQUES Micaela à Mme PRULHIERE Yolande,  Mme OLLIE Sophie à M.DÔ Laurent,  M.PONCE Yvan à Mme ROBERT Laure,  M.VIALA Daniel à M.COSTE Bernard,  Mme MALMON Sylvie à M.BARDEAU Francis,  Mme GUERIN Audrey à M.ALEIX Bertrand,  Mme BOUISSON Mylène à M.GASC Georges,  M.DIDELET Serge à M.RODRIGUEZ Joseph.</p>

**Objet : Compte administratif 2015 – Budget annexe du service urbanisme intercommunal.**

Monsieur Claude REVEL expose ce qui suit :

Conformément au projet de compte administratif 2015 du budget annexe du service urbanisme intercommunal, il est proposé au conseil communautaire de :

- Donner acte de la présentation du compte administratif 2015,
- Constater les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Déclarer que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- Arrêter les résultats définitifs tels que présentés.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	CA 2015	Chap.	Désignation	CA 2015
011	Charges à caractère général	18 904.69	013	Atténuation de charges	244.52
012	Charges de personnel	71 220.63	70	Produits des services	104 439.50
042	Opérations d'ordre entre section	5 148.03	002	Résultat antérieur reporté	587.10
<b>Total</b>		<b>95 273.35</b>	<b>Total</b>		<b>105 271.12</b>

<b>Excédent 2015</b>	<b>9 997.77</b>
----------------------	-----------------

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	CA 2015	Chap.	Désignation	CA 2015
			040	Opérations d'ordre entre section	5 148.03
			001	Résultat antérieur reporté	7 311.99
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>Total</b>		<b>12 460.02</b>

<b>Excédent 2015</b>	<b>12 460.02</b>
----------------------	------------------

Le Conseil communautaire, ouï l'expose de Monsieur Claude REVEL et après en avoir délibéré,

#### A L'UNANIMITE,

**Donne acte** de la présentation du compte administratif 2015 du budget annexe du service urbanisme intercommunal,

**Constate** pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser,

**Déclare** que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,

**Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

**Autorise** Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
De Communes du Clermontais,

  


Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20160407-2016-03-30-06-DE  
Date de télétransmission : 11/04/2016  
Date de réception préfecture : 11/04/2016